

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

## · 1.1 Identificateur de produit

 · **Nom du produit:** soudure liquide flux minéral (référence 9208)

## · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

 · **Emploi de la substance / de la préparation:** Alliage à souder

## · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

 · **Producteur/fournisseur:**

SARL DECAPOD

100, rue Louis Blanc

60160, Montataire

Tél: 03 44 56 79 75

Email : info@decapod.fr

## · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (INRS FRANCE)

Belgique - Tel : 32 070/245 245

Suisse : 145

**SECTION 2: Identification des dangers**

## · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

 · **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**


GHS08

Repr. 1A

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

STOT RE 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS05

Skin Corr. 1B

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS09

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4

H332 Nocif par inhalation.

STOT SE 3

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

 · **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE :**


T; Toxique

R61:

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 1)



C; Corrosif

R34: Provoque des brûlures.



Xn; Nocif

R62-20/22-40-48: Risque possible d'altération de la fertilité. Nocif par inhalation et par ingestion. Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.



Xi; Irritant

R37: Irritant pour les voies respiratoires.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R33: Danger d'effets cumulatifs.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger :**



GHS05 GHS07 GHS08 GHS09

· **Mention d'avertissement : Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

plomb  
chlorure de zinc

· **Mentions de danger :**

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence :**

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 2)

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P340 **EN CAS D'INHALATION:** transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P301+P330+P331 **EN CAS D'INGESTION:** rincer la bouche. **NE PAS** faire vomir.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· **2.3 Autres dangers :**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélange**

· **Description:** Préparation: composée des substances indiquées ci-après.

· **Composants dangereux:**

CAS: 7439-92-1 EINECS: 231-100-4 RTECS: OF 7525000	plomb  T R61;  Xn R62-40-48/20/22;  N R50/53 R33 Carc. Cat. 3  Repr. 1A, H360Df;  STOT RE 2, H373;  Aquatic Chronic 1, H410;  Acute Tox. 4, H302;  Acute Tox. 4, H332	25-50%
CAS: 7646-85-7 EINECS: 231-592-0 Numéro index: 030-003-00-2 RTECS: ZH 1400000 Reg.nr.: 01-2119472431-44-xxxx	chlorure de zinc  C R34;  Xn R22;  N R50/53  Skin Corr. 1B, H314;  Aquatic Acute 1, H400;  Aquatic Chronic 1, H410;  Acute Tox. 4, H302	10-25%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours :**

· **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation excessive:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 3)

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- **5.1 Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**  
Ne pas inhaler les fumées et les vapeurs de la combustion ou du chauffage du produit.  
ne jamais mettre de l'eau sur métal en fusion
- **5.3 Conseils aux pompiers :**  
· **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Utiliser un neutralisant.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres sections :**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage :

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**  
Bien dépoussiérer.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 4)

### · 8.1 Paramètres de contrôle :

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

**7439-92-1 plomb (25-50%)**

VME Valeur à long terme: 0,15 mg/m<sup>3</sup>

**7646-85-7 chlorure de zinc (10-25%)**

VME Valeur à long terme: 1 mg/m<sup>3</sup>

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### · 8.2 Contrôles de l'exposition :

#### · Equipement de protection individuel:

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

#### · Protection des mains:



Gants de protection

#### · Matériau des gants :

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### · Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales

#### · Aspect:

Forme: Solide

Couleur: Selon désignation produit

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 3

#### · Changement d'état

Point de fusion: 183-235 °C

Point d'ébullition: 721 °C

· Point éclair : Non applicable.

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non déterminé.

· Température d'auto inflammation: Non applicable.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 5)

· <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
· <b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	1 hPa
· <b>Densité:</b>	Non déterminée.
· <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non applicable.
· <b>Vitesse d'évaporation</b>	Non applicable.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Insoluble
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non applicable.
<b>Cinématique:</b>	Non applicable.
· <b>9.2 Autres informations :</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :**
- **10.2 Stabilité chimique :**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

**7646-85-7 chlorure de zinc**

Oral	LD50	350 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau:** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet fortement corrosif.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 6)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**  
Repr. 1A

### SECTION 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique:

**7646-85-7 chlorure de zinc**

EC50	12 mg/kg (daphnia)
	21 mg/kg (fish)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales:**  
 Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant  
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.  
 Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.  
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.  
 Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
 Toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination :

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**
- **Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### · 14.1 No ONU

· **ADR, IMDG, IATA** UN3261

#### · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· **ADR** UN3261 SOLIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CHLORURE DE ZINC), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· **IMDG** CORROSIVE SOLID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (ZINC CHLORIDE, lead), MARINE POLLUTANT

· **IATA** CORROSIVE SOLID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S. (ZINC CHLORIDE)

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 7)

### · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### · ADR



· **Classe** 8 (C4) Matières corrosives.  
 · **Étiquette** 8

#### · IMDG



· **Class** 8 Matières corrosives.  
 · **Label** 8

#### · IATA



· **Class** 8 Matières corrosives.  
 · **Label** 8

### · 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** III

### · 14.5 Dangers pour l'environnement:

#### · Polluant marin:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : plomb, chlorure de zinc

Oui

#### · Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

### · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### · Code danger:

Attention: Matières corrosives.

#### · No EMS:

80

#### · Segregation groups

F-A,S-B

Acids

### · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### · Indications complémentaires de transport:

#### · ADR

#### · Quantités limitées (LQ)

5 kg

#### · Quantités exceptées (EQ)

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000

g

#### · Catégorie de transport

3

#### · Code de restriction en tunnels

E

#### · IMDG

#### · Limited quantities (LQ)

5 kg

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 13.04.2015

Numéro de version 1

Révision: 13.04.2015

**Nom du produit: PATE A SOUDER TYPE A Sn Pb**  
**Sn (30%;40%;50%;60;63%)**

(suite de la page 8)

· **Excepted quantities (EQ)**

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

· **"Règlement type" de l'ONU:**UN3261, SOLIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE,  
N.S.A. (CHLORURE DE ZINC), DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT, 8, III

### SECTION 15: Informations réglementaires

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### SECTION 16: Autres informations

*Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

· **Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R33 Danger d'effets cumulatifs.

R34 Provoque des brûlures.

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Repr. 1A: Reproductive toxicity, Hazard Category 1A

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1